TOURCOING

Un accident de voiture, qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences, s'est produit, dimanche matin, rue des Poutrains.

La roue d'un cabriolet s'est échappée de l'essieu tandis que le cheval avait une allure très rapide: la voiture versa sur le côté projetant sur le sol les trois personnes qui s'y trouvaient et qui ont pu heureusement se relever sans grand mal. En ce moment, le tramway arrivait en sens inverse, on a pu l'arrêter à temps. Tout s'est donc borné à des dégâts matériels à la voiture qui a été fort endommagée.

Le carnaval, est-ce bien la peine d'en parler? Il se réduit à bien peu de chose : quelques individus affublés d'oripeaux plus ou moins frais, parcourant les rues à la grande joie des gamins, beaucoup de curieux amenant dans les quartiers centraux un peu plus d'animation que d'habitude, tel est le carnaval à Tourcoing, et ceries nous ne nous en plaindrons pas.

Chronique religieuse. — Les exercices des Prières de quarante heures ont été suivis dans toutes les églises par une foule de fidèles A Notre-Dame, la mission est prêchée par un Père Jésuite.

Le mandement de carême a été lu à toutes les paroisses.

Un jeune garçon de 13 ans, Alfred Levengle, dont les parents habitent la banlieue du Tilleul, est disparu depuis le mardi 26 février.

Il est vêtu d'un pantalon gris et d'une jaquette noire : il porte une casquette en drap voilet et est chaussé de bottines.

Coucher à la belle étoile, par la température actuelle, peut entraîner de graves désagrèments. D. L..., ouvrier teinturier, qui, après avoir fait une longue station au cabaret, avait pris le pavé de la rue pour lit, a été heureusement trouvé par des agents de police qui lui ont procuré un abri plus chaud au violon.

LILLE

M. Saisset-Schneider.— Si nous en croyons le *Petit Nord*, M. Constans aurait offert à M. Saisset-Schneider la préfecture de police ; mais le préfet du Nord, malgré son désir d'obliger le ministre, aurait refusé par « convenance personnelle ».

L'Union de la Paix sociale.— Une assemblée générale du groupe de Lille a été tenue, hier soir, dans la grande salle du cercle des étudiants catholiques, rue de l'Orphéon.

Un nombreux auditoire, dans lequel beaucoup de dames, avait répondu à l'invitation du Comité.

Au bureau avaient pris place MM. A. Béchaux, Thiriez et Dubreucq. Ce dernier présidait la séance en remplacement de M. Ange Descamps, empêché par un deuil de famille.

Toute la séance a été occupée par une conférence des plus interessantes donnée par M. Hubert-Valleroux, avocat à la cour d'appel de Paris.

Le sujet choisi par l'orateur était : « La charité en 1789 et en 1889 ».

Ce sujet a été traité avec une grande clarté et une profonde connaissance de la question.

L'orateur, en établissant le parallèle entre l'assistance officielle et la charité individuelle, a rappelé toutes les petites et même les grandes vexations de l'administration et le manque de liberté pour les testateurs en matière de donation privée.

La meilleur charité, a dit en terminant M. Hubert-Valleroux, sera toujours celle inspirée par la religion.

M. Dubreucq a remercié l'orateur de sa très intéressante communication, et a fait ensuite un appel aux assistants et particulièrement aux dames présentes afin d'aider à la propagation de l'*Union de la Paix sociale*.

La Commission départementale. — La Commission départementale se réunira le mercredi 6 courant, à deux heures et demie précises.

La journée du dimanche a été très animée. Peu de masques mais beaucoup de promeneurs dans les rues.

Un terrible accident s'est produit, samedi soir, sur la ligne de Lille à Douai.

Le sieur Février, demeurant à Fives-Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, qui conduisait hier soir un train de marchandises est tombé près de Libercourt du fourgon dans lequel il se trouvait, juste au moment où l'express de 7 h. 30 de Nancy passait.

Ce malheureux, qui est âgé de 50 ans et qui est depuis 18 ans au service de la Compagnie du chemin de fer du Nord, a été coupé en deux par la locomotive.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand Théâtre. — *La Tour de Nesle*, drame en cinq actes et neuf tableaux par MM. Frédéric Gaillardet et Alexandre Dumas.

En maintenant ! A la Tour de Nesle !

Le drame *dit* historique, de Gaillardet et Dumas, a retrouvé à l'hippodrome ses succès d'antan. Buridan, l'antique Buridan, qui fit la gloire de tant de premiers rôles, a encore remué le public bien clairsemé de dimanche, comme il a bouleversé toutes les villes de l'Europe.

Ce vieux drame est encore jeune grâce à la griffe du maître-artificier Alexandre Dumas. On pleurera longtemps sur Gaultier et Philippe Daulnay, on frémira encore de la terrible Marguerite de Bourgogne.

Elle est bien charpentée pour les foules cette pièce effrayante ; elle possède le secret de remuer les masses parce que ses situations sont bien amenées, ses effets combinés avec cette science du théâtre que possédait Alexandre Dumas.

Le drame a été très bien joué par MMmes Delafosse, Lagye et Maufroy, et MM. Alteirac, Thierry, Berty et Riche.

La seconde représentation du *Petit Faust* terminait la soirée. Ah ! cette fois on nous a présenté une Marguerite digne d'éloges. Je veux parler de Mme Poidevin, la directrice du théâtre de Douai, qui possède une très jolie voix et qui a été d'une drôlerie inénarrable. Elle fait Mme Desclauzas par les mines et les effets de voix.

C'est elle et M. Silvy, d'un comique insensé, qui ont obtenu les honneurs de la soirée.

* * *

— Un incident s'est produit à la représentation des *Pilules du Diable* au Théâtre Deschamps. Le corps des minuscules pompiers et les petits nègres, ont été criblés d'oranges, il en tombait partout, c'était une véritable pluie.

M. Louis Couvreur, a reçu, paraît-il, un projectile sur le nez, qui l'a fortement endommagé. Heureusement qu'il lui reste en compensation, le nez de carton que la vieille fée lui octroie si généreusement au deuxième acte.

Pierre Kilem.

Le concert de la « Fanfare Delattre ». — C'est lundi que la *Fanfare Delattre*, offre, comme nous l'avons annoncé, son grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires.

En voici le programme :

Première partie. — 1. *Fanfare Delattre*, ouverture des *Francs Juges*, H. Berlioz ; 2. M. R. de Boeve, grand air du *Trouvère*, Verdi ; 3. M. J. Absalon, fantaisie pour violoncelle sur la *Traviata*, Absalon ; 4. Mme C. Adriaens, grand air de la *Reine de Saba*, Gounod ; 5. M. A. Tousart, couplets du *Voyage en Chine*, Bazin ; 6. M. F. Vits, chansonnette, X...

Deuxième partie. — 1. Fanfare Delattre, ouverture de *Guillaume Tell*, Rossini ; 2. M. A. Tousart, A. Couplets de *Joconde*, Nicolo ; 3. couplets des *Absents*, Poise ; 3. Mme C. Adriaens, *Farfalla*, valse, Ettore Celli ; 4. M. J. Absalon, variations pour violoncelle sur *La Fille du régiment* Servais ; 5. M. R. De Boeve air de la *Coupe du roi Thulé*, Diaz ; 6. Mme C. Adriaens M. A. Tousart, Duo de *Mireille*, Gounod ; 7. M. F. Vits Chansonnette, X... Le piano sera tenu par Mlle H. Vaderberghe.

Tourcoing. — Lundi 11 mars 1889, à 7 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, grand concert offert à ses membres honoraires par la société des *Orphéonistes Crick Sicks* avec le concours distingué de Mlle Nachtsheim, cantatrice, 1er prix de chant et d'opéra du Conservatoire de Bruxelles.

M. Gandubert, ténor de l'Opéra Comique ; M. Coquet monologuiste de l'Odéon et du Théâtre de Roubaix ; M. Dulin, basse chantante de l'Opéra Comique ; M. Rickboom, violoniste 1er prix du Conservatoire de Bruxelles.

Des places seront réservées aux membres honoraires.

Les personnes munies d'un billet de la tombola auront droit d'entrée au concert.

On peut se procurer des billets de la tombola chez M. Roscor-Delattre, 31, Grande Place ; chez les membres de la société et dans les principaux débits de tabac.

La tombola sera tirée ultérieurement.

HOTEL DU COMMERCE, rue Nain, 20

CAFE-RESTAURANT

A l'occasion des fêtes du Carnaval, Dimanche et Mardi Gras

ORCHESTRE DE 1er ORDRE DE 4 H. A MINUIT. DINERS-CONCERT

Restaurant à la carte: prix fixe **3 fr.** vin compris. de 7 h. 1/2 à 9 heures. Diners en ville. 37327—18950

PETITE CORRESPONDANCE

Eduard F..., rue Daubenton. — Changez de tactique ou vous perdrez toujours. Il faut serrer votre jeu et être très lent à jouer.

Un lecteur assidu. — Oui, vous pouvez faire votre demande, elle a chance d'être acceptée.

J. L. R. — Ce jeune homme peut être exempt comme fils d'octogénaire, en en faisant la demande. On ne s'arrêtera pas à un an près.

F. G. — Oui, il peut être exempt du service militaire, s'il peut prouver qu'il soutient ses sœurs plus jeunes que lui.

A. H. — Il faut vous occuper de cela immédiatement. Voyez à la mairie et au bureau de recrutement.

1 d 6 d. — Voyez la mairie et le bureau de recrutement.

NORD

Dans les prisons. — Voici, d'après la statistique du *Journal officiel*, l'effectif des détenus dans les établissements pénitentiaires de la région :

Loos, quartier correctionnel, 167 détenus ; maison centrale, 590. — Prison de Lille, 461. — Avesnes, 98. — Cambrai, 87 — Douai, 231. — Dunkerque, 102. — Hazebrouck, 73. — Valenciennes. 101.

Le chiffre relativement important des détenus à la prison de Douai est dû à ce que la Cour d'assises du département siège dans cette ville.

Armentières. — Le 5e tirage de l'emprunt contracté par la ville d'Armentières a eu lieu vendredi matin, à l'Hôtel-de-Ville.

Voici la liste des obligations sorties :

205 — 441 — 463 — 530 — 561 — 668 — 714 — 938 — 1040 — 1067 — 1261 — 1512 — 1654 — 1791 — 2292 — 2410 — 2552 — 2622 — 799 — 2884 — 3078 — 3261 — 3402 — 3419 — 3686 — 3735 — 3837 — 3845 — 4064 — 4702 — 4785 — 5163 — 5397 — 5504 — 5476 — 5503 — 5624 — 5963.

Ces obligations sont remboursables par 500 francs à partir du 1er avril.

La pêche de la morue. — On vient de recevoir à Dunkerque les premières nouvelles des bâtiments qui ont quitté leur port d'attache pour la pêche de la morue vers le 15 février. Plusieurs lettres ont été remises à des pêcheurs rencontrés dans la mer du Nord.

La flottille a été vivement contrariée par la tempête de neige qui a sévi ces jours derniers sur notre littoral.

Les bâtiments n'ont fait que fort peu de route depuis leur départ. On ne signale heureusement aucun accident.

La petite flottille de Gravelines vient de prendre la mer, les 9 bâtiments armés par ce port sont partis comme suit :

Le 26 février, goélette *Colombe*, capitaine Merlen.

Le 27 février, goélette *Frégate* capitaine Lavallée ; goélette *Augustine*, capitaine Lebègue ; goélette *Birondelle*, capitaine Agaleray ; goélette *Mésange*, capitaine Hoquet.

Le 28 février, goélette *Gravelinoise*, capitaine Dominier ; goélette *Sainte-Louise*, capitaine Dubois ; goélette *Sainte Nathalie*, capitaine Vandanbrouke ; goélet e *Solange*, capitaine Deroy.

A Dunkerque, les départs ont recommencé le 28 février, alors que la date fixée était le 1er mars, qui tombait, cette année, un vendredi. Comme la plupart des pêcheurs sont superstitieux, peu ou point de navires n'auront pris la mer ce jour-là.

Jeudi, à la marée du matin, six goélettes sont parties de Dunkerque; ce sont : la *Reine*, l'*Emma*, la *Marguerite*, la *Séduisante*, la *Francs* et la *Jeanne*.

Dans la bagarre, deux goélettes sont venues en collision : la *Coquette* et l'*Emma*. Le premier de ces navires a éprouvé à son étrave et à l'une de ses ancres des avaries qui ont nécessité sa conduite au bassin.

On s'occupera immédiatement des réparations et la *Coquette* pourra faire voile à l'une des prochaines marées.

BELGIQUE

Un attelage de Roubaix saisi à Courtrai. — La police de Courtrai recevait, mercredi passé, un télégramme de la police de Roubaix, la prévenant qu'une voiture attelée d'un cheval, le tout d'une valeur d'environ 1.600 francs, venait d'être volée en cette ville. Les recherches faites immédiatement amenèrent la découverte de la voiture et du cheval à l'hôtel du *Damier*. Un hôtelier de Courtrai, à qui on les avait présentés en vente le même jour, les avait achetés pour 550 francs, heureux de faire une si bonne affaire. Cheval et voiture ont été saisis.

Ville de Tournai. — *Emprunt de 2 millions de francs de 1874.* — Tirage du 1er mars 1889. — N° 29,434, remboursable par 1 000 fr. ; n° 16 436, par 500 fr. ; n° 3,538 par 250 fr. ; n° 10 830 16 113, 23,245, 26,100, 29 697, 30,213, 34,681, 38,452, 41 86 , 44 058, par 100 fr.

Un Belge arrêté en Alsace-Lorraine. — La gendarmerie de Moyeuvre-Grande (Alsace-Lorraine) a mis en état d'arrestation un Belge, le sieur Arthur Varenne, tailleur de pierre, accusé d'avoir favorisé la désertion d'un militaire.

Varenne avait fait bon accueil à un Alsacien, soldat du 98e régiment d'infanterie allemande, en garnison à Metz.

Il lui avait procuré des vêtements bourgeois, sous lesquels le soldat avait pu franchir la frontière française.

C'est à la suite d'une dénonciation que le belge a été arrêté.

Un empoisonnement par la viande de cheval à Carnières. — Une famille d'ouvriers cultivateurs, habitant le lieu dit *Peron*, à Carnières, consommait depuis un certain temps de cette viande.

Malheureusement, le débit de ce produit n'était guère surveillé, et il paraît qu'on avait livré à la consommation des chevaux morveux.

Quoi qu'il en soit, toute la famille en question fut bientôt atteinte de fièvres malignes et typhoïdes, et un jeune homme de 19 ans, qui venait de tirer au sort, a succombé. Les autres membres de la famille sont dangereusement malades.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 mars.* — Constant Helynck, rue du Trichon, 53. — Pierre Vandersaeren, rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe, 2. — Léonce Duquesnoy, rue du Fontenoy, 54. — Ernest Fereau, rue Blanchemaille, cour Franck, 2. — Rose et Célina Delbarre, jumeaux, rue Franklin, cour Lanyers, 3. — Gabrielle Wattripont, rue des Fossés, 66. — François Mestdagh, rue Archimède, 51. — Louis Caillau, rue de Lannoy, cour Locufier, 15. — Léon Debrauwer, rue du Fort, 116, cour Locufier. — Anna Ducroquet Grande-Rue, cour Lefebvre, 7. — Amélie Ouvry, rue Cugnot, 12.

Publications de mariages du 3 mars. — Arthur Verroutère, 24 ans, fileur, rue d'Alma, cour Wattel, 31, et Edme Delagay, 23 ans, tisserande, rue Solférino, 31. — Louis Vandendriessche, 24 ans, marchand de vins, rue Buffon, 38, et Marie Decottignies, 18 ans, sans profession, à Tourcoing. — Charles Decreymer, 23 ans emballeur, rue des Champs, 12, et Augustine Sreyne, 24 ans, fille de bureau, rue Mazarin, faubourg Cavrois, 10. — Prosper Delaigy 19 ans, tisserand, rue Solférino, 31, et Marie Lucas, 19 ans peigneur, rue du Parc, 1. — Alfred Bonte, 25 ans, cabaretier, rue Daubenton, 194, et Eloïse Dehem, 30 ans, servante, rue Daubenton, 194. — François Soris, 36 ans, tisserand, à Mouveaux, et Augustine Boumal, 41 ans, servante, rue du Grand-Chemin 99. — Julien Declercq 32 ans, peigneur, rue Barbe d'Or, 3, et Léonie Dumet 42 ans, journalière, rue Barbe d'Or, 3. — Henri Dupont, 26 ans, débourreur, à Wattrelos, et Lucie Lalpo, 21 ans, peigneuse, rue de Rouvroy, cour Rogier, 15. — Désiré Bonte-Ville, 24 ans, rentreur, rue Archimède, 44, et Marie Douteteigne, 23 ans, bobineuse, rue Notre-Dame, 6. — Pierre Goddyn, 22 ans, coiffeur, rue de l'Ommelet, 66, et Jeanne Timal, 20 ans, peigneuse, rue du Bois. — Augustin Beuscart, 25 ans, savonnier, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 11, et Marie Desnoulet, 22 ans, rattacheuse, rue Grétry, 44. — Emile Lesquitre, maçon à Guignies (Belgique), et Eugénie Coqu, ménagère, à Roubaix.

Auguste Thiefry, 22 ans, employé, à Acq, et Estelle Momont, 20 ans, institutrice, à Roubaix. — Gustave Orgaert, 24 ans, tisseur, à Armentières, et Marie Pouchrin, 20 ans, bobineuse, à Roubaix. — Félix Vandenbossche, 22 ans, rentreur, à Roubaix, et Jeanne Vanherpe, 20 ans, tisseuse, à Fourmies. — Désiré Lo 21 ans, menuisier, à Roubaix, et Almaïda Taillier, 23 ans, journalière, à Hérines. — Arthur Delphin, 30 ans, ta grand, à Mouveaux, et Louise Viseur, 25 ans, servante à Roubaix.

Déclarations de décès du 3 mars. — Gerard Duvernay, 6 jours, rue Beaurepaire, maisons Desbonnet, 2. — Louis Dumont, 70 ans, journalier, rue Labruyère, 11. — Charles Mangaré, 2 mois 13 jours, rue de France, 111. — Albert Himpe, 10 mois, rue Marengo, 16. — Casimir Vergison, 3 jours, rue de Toulouse, 29. — Albéric Vanhelle, 2 ans, 3 mois 2 jours, rue Meyerbeer, 36. — Mathilde Malfait, 1 an 9 mois 12 jours, rue Bayard, 141.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BATAILLE-SELOSSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph SELOSSE, décédé à Mouveaux, le 2 mars 1889 à l'âge de 78 ans, administré des sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e classe, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, coin du chemin de l'église. — L'Obit du Mois se célèbre le jeudi 4 avril, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DESNOULET-LECOUTRE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Anne-Marie-Joseph LECOUTRE, veuve de M. Charles DESNOULET, décédée à Roubaix, le 4 mars 1889, à l'âge de 91 ans et 5 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 6 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 7 du dit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 59.

Les amis et connaissances de la famille DEPIRE-DE-BRUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Florimond-Louis DEPIRE décédé à Wattrelos, le 2 mars 1889 dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire Grand'Place. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 1er avril, à 9 heures, en la même église.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 5 mars 1889 à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Sidonie DETOURNAY, épouse de M. Pierre DELCROIX, piensement décédée à Roubaix, le 6 mars 1888, dans sa 69e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 5 mars 1889 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DEROUBAIX, époux de Dame Thérèse MASSE, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1889, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 5 mars 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DELDALLE, décédé à Roubaix, le 4 février 1889, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 5 mars 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis CASTEL, époux de Dame Adélaïde LEPERS, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1889, dans sa soixante-seizième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 5 mars 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame veuve Palmyre Joseph DEROUBAIX, décédée pieusement à Roubaix, le 3 février 1889, dans sa trente-et-unième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 7 mars 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-François-Joseph DESPATURE, veuf de Dame Marie GANTIER, décédé accidentellement à Croix-Wasquehal (près Wasquehal), le 3 février 1889, dans sa 49e année, muni des Secours de la Religion. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 2 et 3 mars 1889

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	98 déposants	17 nouveaux		50.129 »
	Dimanche 2	5 »	35 »	»	86.216 »
Lannoy.	»	37	» 2	»	6 0 6 »
Croix .	»	13	» 4	»	3 816 »
Wattrelos	»	7	» 1	»	3.110 »
Totaux		350	59		69 397 »

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	41	remb.	effectués	6 062 75
	Dimanche	101	»	»	20,826 85
Lannoy	»	34	»	»	2,518 72
Croix	»	11	»	»	2 827 37
Wattrelos	»	3	»	»	115 »
Totaux		191			36 019 71

Les opérations du mois de mars sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Defrenne, Edouard Watine, Bleuz-Dubar et Alexandre Vinchon fils, directeurs. — A Lannoy, par MM. Muller-Gadenne, A Croix, par MM Henri Segard et Lepers-Selosse. A Wattrelos, par MM. Ernest Delcroix et Louis Beuscart.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2* les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, Fremont.

FAITS DIVERS

Il se passe en ce moment, à Hambourg, un fait probablement sans précédent.

Il y a actuellement, dans les prisons de la ville un condamné à mort que l'on ne peut pas exécuter, parce qu'il n'y a pas de bourreau dans la République hambourgeoise. Le bourreau prussien refuse de venir parce que, dit-il, ayant l'habitude d'exécuter avec la hache, il ne sait pas se servir de la guillotine en usage à Hambourg !

Nouvelles militaires. — A propos du nouveau règlement de l'école du soldat, qui a été distribué ces jours-ci aux différents régiments, on a remarqué que c'était le soldat allemand qui faisait le pas le plus long, 80 centimètres, et le soldat russe le plus court, 71 centimètres.

En Italie, en Autriche et en Suisse, le pas est de 75 centimètres, comme en France.

C'est la cadence belge qui est la plus lente, 110 pas à la minute ; chez nous, elle est de 120 pas.

Une nouvelle cartouchière vient d'être adoptée pour l'infanterie : elle est entièrement en cuir, et ne pèsera pas plus de deux cents grammes. Elle se portera sur le ventre de l'homme, à droite et à gauche de la plaque du ceinturon, qui du reste, ne tardera pas non plus à être remplacée par une grande boucle, ce qui sera beaucoup plus commode.

Les sténographes parlementaires sont des gens surmenés. La séance est pour eux un moment de coup de feu. Ils doivent y apporter une attention aiguë constante et une grande célérité de main. Mais ce n'est qu'une faible partie de leur besogne. Une séance de quatre heures rend nécessaires neuf heures de travail au bureau.

Aussi, soit hasard, soit conséquence d'un travail parfois excessif, on ne fait pas comme dient les bonnes gens, de bien vieux os dans cette « partie » là. Voici le tableau de la mortalité particulière des sténographes français dressé par un médecin statisticien. On dirait le bulletin de la bataille des Thermopyles.

Dans la période des dix dernières années écoulées (1879 89), sur un total de 42 sténographes composant la totalité du service des deux Chambres, sept sont décédés avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, deux ont été frappés de maladies mentales trois ont dû renoncer à l'exercice de leur profession par suite d'infirmités prématurées (cécité, etc.), un a eu une maladie du cerveau, trois seulement ont été retraités dans les conditions normales,

VARIÉTÉS

LE LIEUTENANT BRUNEL

ÉPISODE DE LA GUERRE DU MEXIQUE EN 1864

I

Le village de Ramiju est situé à une dizaine de kilomètres de Tasco, dans la province de Mexico ; il est comme enveloppé dans un des derniers replis formés par les ramifications extrêmes des Cordillières d'Oaxaca, dont un des géants, le Popocatepelt, lance dans les airs d'immenses colonnes de fumée. Or, le 17 mai 1864, une compagnie mexicaine de guérilleros, qui avait passé la nuit autour de Ramijo, se disposait à décamper, lorsque tout à coup Jip, le chien du capitaine Diaz, grogna sourdement en tournant son museau de droite à gauche.

L'horizon blanchissait à peine ; on ne voyait aux environs rien de suspect, mais le capitaine avait sans doute compris le langage de Jip, car il s'écria : Alerte !

Aussitôt la compagnie saute sur ses armes et attend, chaque guérillero se dissimulant de son mieux derrière les obstacles du terrain.

Dix minutes après, aux premières lueurs de l'aube, un, puis deux, puis trois contre-guérilleros français sortent du bois voisin ; ils s'avancent vers Ramijo avec mille précautions, aiguisant leurs regards pour voir plus loin, flairant l'air pour pressentir les embûches. Méfiance vaine ! Lorsqu'ils se trouvent à trois cent mètres environ des Mexicains, le capitaine Diaz, fait un signe, et trois coups de carabines éclatent. Les trois éclaireurs tombent ; mais deux d'entre eux se relèvent et battent en retraite aussi vite que peuvent le faire des blessés.

Bientôt le cri sonore : En avant ! se fait entendre dans le petit bois. C'est la compagnie française des contre-guérilleros qui, surprise et irritée de cette brusque attaque, s'élance de front sur son ennemi. Quatre pelotons débouchent en même temps au pas de course, ripostent par une décharge générale à la fusillade qui les accueille, bondissent et tombent, la bayonnette en avant, au milieu des guérilleros. Ceux-ci les reçoivent fermes comme des rocs. Un terrible combat s'engage, et les combattants sont si rapprochés les uns des autres qu'à chaque coup de feu la poudre brûle la moustache, si la balle ne fracasse pas la cervelle. Mais comme il faut être prompt à la riposte et qu'on n'a pas toujours le temps de recharger, la bayonnette perce flancs et poitrines, la crosse sert de massue pour écraser les crânes. C'est une lutte infernale ; quand deux hommes se tiennent, la mort seule peut faire lâcher prise à l'un d'eux.

Braves, ils le sont tous et tous ont fait leurs preuves. Outre le sentiment d'amour-propre, d'orgueil qui les anime, la haine les rend plus acharnés, plus féroces. L'engagement entre les deux compagnies dure à peine vingt minutes, et l'on peut cependant compter de part et d'autre une dizaine de tués et le double de blessés. Certes, si les Mexicains ont été braves, les Français ont été vaillants ; mais, inférieurs en nombre à leurs adversaires, ils doivent frémissants, leur céder le terrain. Ils abandonnent la lutte et se retirent dans la direction de Puebla, jurant de prendre avant peu une éclatante revanche.

Pendant le combat, le lieutenant Brunel, de la compagnie française, avait été abattu d'un coup de sabre à la tête ; on le crut mort et ses camarades battirent en retraite avec le regret d'abandonner son cadavre. Or, Brunel n'était qu'étourdi ; des flots de sang avaient coulé de sa blessure ; mais le crâne n'était pas fendu, et l'état du blessé ne présentait même aucun danger immédiat. En s'apercevant de leur capture, les Mexicains voulaient lui briser la tête à coups de crosse ; le capitaine Diaz empêcha ses soldats de réaliser leur dessein ; mais il leur dit en souriant avec férocité :

— Soyez tranquilles ; par le sang Dieu ! L'officier ne nous échappera pas.

Le chien Jip, qui était élevé dans l'aversion de l'uniforme français, aboyait méchamment autour du lieutenant, et semblait demander à son maître l'autorisation de lui sauter à la gorge.

Devant ces dispositions malveillantes, Brunel, regardant fièrement le capitaine, lui dit : Si vous avez souci de votre honneur, vous n'oublierez pas de me traiter comme un prisonnier de guerre.

— Tu n'es qu'un brigand ! répondit Diaz.

La compagnie quitta Ramijo et se dirigea vers les montagnes. Brunel, incapable de marcher, fut hissé comme un paquet dans une sorte de cacolet suspendu au dos d'un mulet, et suivit la colonne à l'arrière-garde. Une tentative d'évasion n'était guère possible de sa part, dans son état ; néanmoins quatre soldats, on pourrait dire des géôliers farouches, escortaient le prisonnier et en répondaient sur leur vie.

Quelle fut longue et douloureuse pour le blessé cette marche du 17 mai ! Le chemin que suivait la colonne n'était à proprement parler qu'un sentier à peine indiqué, tantôt suivant des pentes raides, tantôt côtoyant des précipices : le pied du mulet posait souvent à faux, et chaque cahot occasionnait à Brunel une vive douleur, comme un coup d'épingle dans le front. Il avait enveloppé sa blessure d'un large foulard, et le sang dégouttait encore par intervalle de son bandeau sur sa figure. Une soif ardente le dévorait, et lorsqu'il demandait un peu d'eau à ses gardiens, ceux-ci ne daignaient même pas lui répondre, cette route affreuse était vraiment pour lui un calvaire.

Dans une halte que fit la compagnie au bord d'un ruisseau, le prisonnier renouvela ses instances pour obtenir de l'eau. Un soldat, touché enfin de compassion, lui en offrit. Devant ce mouvement de pitié, ses camarades murmurèrent hautement et une espèce de brute vint frapper d'un coup de poing le Mexicain compatissant, tant ces hommes étaient encore exaspérés par le combat du matin.

La compagnie reprit sa marche à travers la contrée sauvage. Mille réflexions douloureuses assaillaient l'esprit du pauvre lieutenant. Que voulait-on de lui ? A quel sort était-il réservé ? Si les Mexicains ne l'avaient pas achevé après le combat, pourquoi les traitements indignes qu'on lui faisait subir ? Certes, il avait assez souvent affronté la mort pour ne pas la craindre ; mais sous quelle face allait-elle se présenter à ses yeux ?

On lui aurait dit : « Nous ne faisons pas de grâce aux prisonniers, tu vas être fusillé ! » cet arrêt ne l'eût pas surpris. Il se serait tenu debout, la tête haute, le regard ferme devant les canons des fusils braqués sur sa poitrine. Mais alors pourquoi différer son supplice ? Pourquoi ses ennemis l'emportaient-ils comme une victime, comme une proie ? Voilà l'inconnu terrible qui se dressait devant Brunel.

Une heure avant la nuit les guérilleros parvinrent enfin au terme de leur étrange étape. Figurez-vous une gorge de montagne, large d'une centaine de mètres, et fermée de trois côtés. Au sud et au nord s'élèvent des versants escarpés où croissent en abondance les plantes grasses et les arbres résineux ; à l'est un énorme mur de roche, haut de trente mètres, barre la gorge dans toute sa largeur ; de cette paroi granitique suintent des filets d'eau qui se réunissent à la base du rocher et forment un ruisseau, nommé plus loin le Rio del Noria, lorsque plusieurs affluents descendants des Cordillières en ont fait un torrent qui porte ses eaux bondissantes jusque dans la plaine. C'est en remontant le cours du Rio que les Mexicains avaient pénétré dans la gorge où ils se disposaient à passer la nuit.

Brunel, descendu de son cacolet, obtint l'autorisation de s'approcher du ruisseau ; il lava sa plaie, étancha sa soif, ce qui lui procura un soulagement inexprimable ; il reçut, en outre, un morceau de galette et un épi de maïs grillé pour son premier repas.

Le capitaine Diaz, toujours avec Jip, s'installa sous un arancaria, où ses deux officiers, Marquitos et Nunès, vinrent le rejoindre pour dîner, dès qu'ils eurent donné à la compagnie les ordres nécessaires de vigilance et de discipline.

Le lieutenant Marquitos était long, sec et maigre comme une perche. Avec son front largement dégarni, ses pommettes saillantes, son nez camard et son menton glabre, sa tête ressemblait assez à un crâne recouvert d'une peau jaune parcheminée. Mais, différence essentielle, deux yeux vifs et ronds illuminaient cette ignoble face et lui donnaient, selon les circonstances, la physionomie du chat ou celle du hibou. Avant la guerre, Marquitos avait, sur la route d'Orizaba à Puebla, une espèce d'auberge où il rançonnait de son mieux les rares voyageurs ; mais les Français lui rasèrent sa maison, et l'aubergiste, au moins autant par vengeance que par patriotisme, se fit guérillero. La vue d'un pantalon rouge suffisait à le mettre en fureur, et il ne comprenait pas que Brunel n'eût pas encore été massacré.

Quant au sous-lieutenant Nunès, il ne paraissait pas si terrible. Avec ses yeux noirs, sa barbe noire et son visage légèrement cuivré, mais encore sans rides, le jeune officier présentait vraiment un des types les plus purs de la race mexicaine. Partisan déclaré de Juarez et de l'indépendance nationale, il avait pris les armes non pour faire œuvre de banditisme, mais pour défendre sa patrie. Tout ce que son âme ardente renfermait de passion s'était changé en haine contre les envahisseurs qui lui apparaissaient plus odieux à chaque succès. Ajoutons que pendant le combat du matin, Nunès avait reçu à la joue gauche une blessure légère, mais qui le défigurait ; son exaspération s'en était accrue au point d'étouffer en lui tout sentiment de générosité naturelle, et de le rendre barbare envers ses ennemis.

— Après les premières bouchées, le capitaine, jusqu'alors silencieux et farouche, posa brusquement cette question à ses officiers :

« A ma place, que feriez-vous du prisonnier?» Marquitos et Nunès rayonnèrent d'une joie haineuse.

« Capitaine, je vais vous le dire, répondit le lieutenant :

» Les Français sont des bandits, des pillards, des assassins. Depuis trois ans que leurs armées parcourent le Mexique, ils ont tout dévasté: la peste et le vomito nègro causent moins de ravages qu'eux. Et à quels propos? Que leur avions-nous fait ? Quand donc les Mexicains ont-ils débarqué en